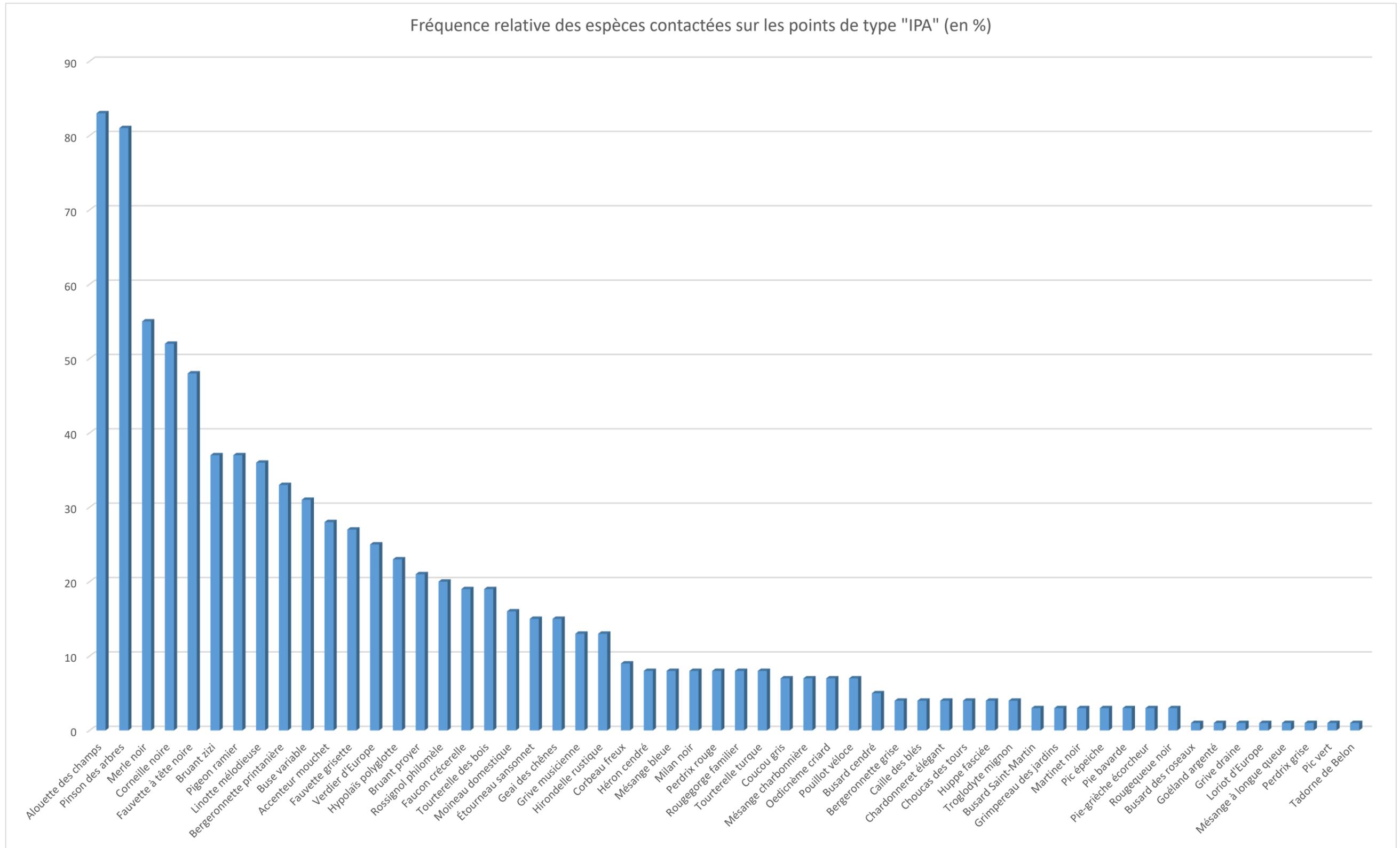


Figure 46 : Fréquence relative de l'avifaune contactée lors des inventaires par IPA sur l'aire d'étude immédiate



#### VII. 4. d. Description de l'avifaune patrimoniale observée en période de nidification sur l'aire d'étude immédiate, et des cortèges associés

Les oiseaux peuvent être classés par **cortège**, selon le **type d'habitat fréquenté en période de nidification**.

**Un cortège désigne un ensemble d'espèces ayant des caractéristiques écologiques communes. Les différentes espèces d'oiseaux nichant dans la région peuvent ainsi être classées selon leurs exigences écologiques propres à la nidification.**

Au cours de cette période, certaines espèces observées pendant les inventaires ne nichent pas sur les périmètres d'études (AEI et ZIP) : elles privilégient des habitats que l'on ne retrouve pas *in situ*. Elles peuvent toutefois s'y alimenter ou la survoler, plus ou moins régulièrement.

On retrouve, parmi elles :

- les Anatidés (Canard colvert, Tadorne de Belon), les Laridés (Goéland argenté, Mouette rieuse) et le Héron cendré, qui appartiennent au cortège des milieux humides ;
- le Pigeon biset domestique, la Tourterelle turque, le Choucas des tours, les hirondelles, l'Étourneau sansonnet, le Martinet noir, le Moineau domestique ou encore l'Effraie des clochers, qui appartiennent au cortège des milieux urbanisés.

Les autres espèces observées sont inféodées aux habitats ouverts et arborés, mieux représentés sur l'AEI.

Les espèces observées en période de nidification sur l'AEI peuvent donc être classées en 4 cortèges :

- le cortège des milieux humides ;
- le cortège des milieux urbanisés ;
- le cortège des milieux arborés ;
- le cortège des milieux ouverts.

#### VII. 4. d. i. Cortège des milieux humides

**Définition** : Espèces inféodées aux milieux aquatiques et/ou palustres, qu'ils soient totalement pourvus en eau (pièces et cours d'eau de toutes tailles) ou partiellement (marais, roselières, prairies plus ou moins inondables, ripisylves, etc.).

Cinq espèces fréquentant le site en période de reproduction appartiennent au cortège des milieux humides. Le tableau suivant liste l'ensemble de ces taxons. En orange figurent les espèces patrimoniales (4), décrites à la suite.

Tableau 45 : Espèces observées sur l'aire d'étude immédiate en période de nidification et appartenant au cortège des milieux humides

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		

 Espèces patrimoniales.

#### Tadorne de Belon - *Tadorna tadorna*

Le Tadorne de Belon est un gros canard marin très coloré, facilement reconnaissable. Il a la particularité d'utiliser d'anciens terriers de lapins pour nidifier, de constituer des nurseries, et d'effectuer de vastes migrations pour accomplir sa mue. L'espèce fréquente principalement les vasières, estuaires et marais littoraux, à la recherche de mollusques, crustacés et insectes. A l'échelon régional, le littoral charentais est particulièrement prisé par l'espèce (Baie de L'Aiguillon, réserve naturelle de Moëze-Oléron, îles, etc.).

Le Tadorne de Belon est déterminant ZNIEFF en tant qu'oiseau nicheur.

- Deux individus ont été observés le 20 avril 2020 sur une bassine agricole au Sud de l'AEI (lieu-dit « les Vacheries »). En raison de l'absence d'habitats adéquats sur le périmètre d'étude, la nidification du Tadorne au sein de celui-ci est jugée très peu probable.

#### Héron cendré - *Ardea cinerea*

Le Héron cendré est l'un des hérons les plus communs et répandu de France. Il niche en colonies dans des bois de feuillus ou de résineux, souvent au sein ou à proximité de zones humides. Il se nourrit d'une grande diversité de proies, allant des poissons aux insectes en passant par les micro-vertébrés. En alimentation, on l'observe dans des habitats ouverts très divers, et pas forcément humides.

Espèce protégée au niveau national, elle est déterminante ZNIEFF en tant que nicheuse. Les marais du Poitou-Charentes, un des bastions historiques du Héron cendré, abritent une part non négligeable des effectifs nicheurs nationaux (9 %) qui s'élèvent à 31 170 couples en 2007. Cette population est en forte augmentation.

- Deux individus ont été vus posés dans des cultures au nord et à l'est de la commune de Lusseray. De plus, de nombreux Hérons cendrés transitant par le centre de la ZIP ont également été observés : dans le cas présent, il s'agit vraisemblablement de déplacements routiniers à des fins alimentaires, d'une vallée fluviale à une autre (pouvant par ailleurs abriter des colonies). Ces données ont été obtenues entre le 2 avril et le 2 juillet 2020, soit en pleine période de reproduction de l'espèce. Au regard de ces dernières et du contexte paysager local, une éventuelle nidification en marge nord ou sud de l'AEI n'est pas exclue.

#### Goéland argenté - *Larus argentatus*

Nettement plus grand que la Mouette rieuse, le Goéland argenté est le plus fréquent de nos goélands et le second Laridé le plus commun du pays. Plus littoral que certains de ses cousins, il peuple la haute mer et toutes sortes de milieux côtiers, notamment les zones portuaires et dépôts d'ordures. Occasionnellement, il pénètre dans l'intérieur des terres.

L'espèce est classée « vulnérable » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. En hiver, d'importants contingents d'oiseaux venant de pays nordiques viennent séjourner en France.

- Un seul oiseau a été vu en vol au-dessus de la ZIP, le 2 juillet 2020, soit durant la phase classique de dispersion postnuptiale de l'espèce.

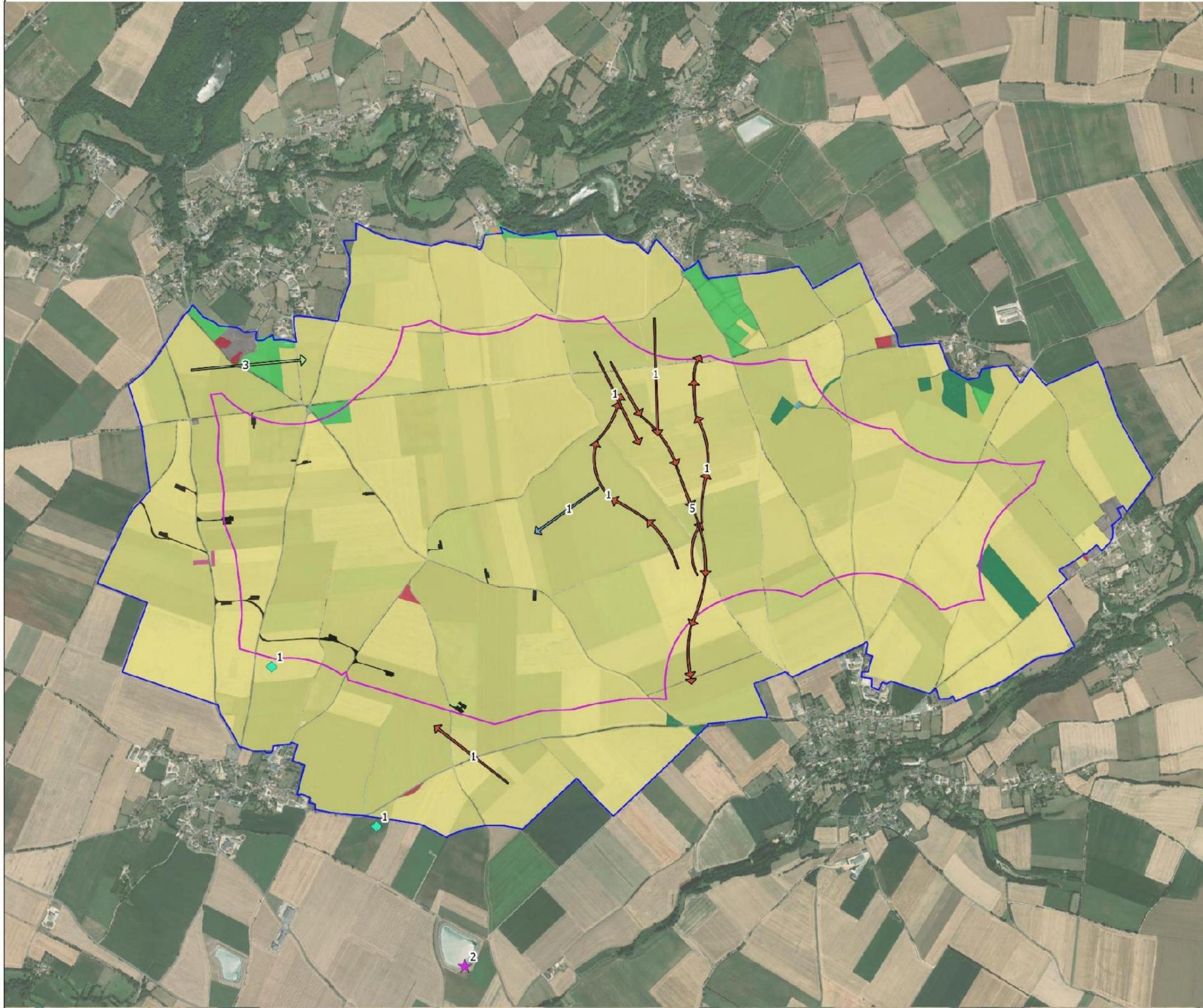
#### Mouette rieuse - *Chroicocephalus ridibundus*

La Mouette rieuse est le Laridé le plus commun et familier de France. Bien qu'on l'observe surtout en hiver sur les côtes, elle nidifie essentiellement sur des pièces d'eau de l'intérieur des terres. Très grégaire, elle forme de vastes groupes bruyants et très mobiles qui s'adaptent très bien aux zones urbanisées, où elles recherchent les restes de nourriture des citadins. Omnivore et opportuniste, on l'observe aussi souvent dans les espaces cultivés, notamment au moment des labours.

L'espèce est classée « vulnérable » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. En hiver, d'importants contingents d'oiseaux venant de pays nordiques viennent séjourner en France.

- Un vol de 3 oiseaux a été noté le 25 mai 2020 sur la partie nord-ouest de l'AEI. A l'instar du Goéland argenté, la Mouette rieuse peut s'alimenter ou survoler l'aire d'étude, mais ne s'y reproduira pas.

Observation de l'avifaune patrimoniale - Cortège des milieux humides



- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP

Stationnements des espèces patrimoniales

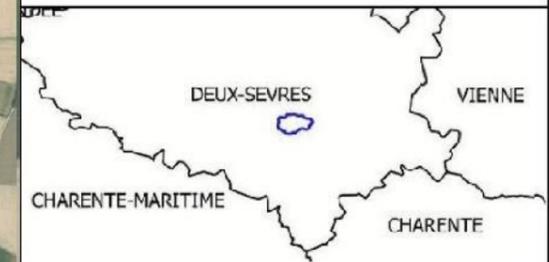
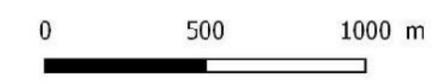
- ◆ Héron cendré
- ★ Tadorne de Belon

Déplacements des espèces patrimoniales

- Goéland argenté
- Héron cendré
- Mouette rieuse

Typologie simplifiée des habitats

- Aménagements de parcs éoliens
- Boisements
- Cultures
- Jardins
- Plans d'eau
- Plantations, vergers
- Prairies
- Habitations
- Vignes



Projet éolien des Genêts (79)  
Cortège des milieux humides

N° CARTE - CCM_M_L_HUM
FORMAT - A3    ECHELLE - 1/21 000
COORDS - 193    DATE - 08/09/2020
© WCRD DR™FC, NCA Environnement



#### VII. 4. d. ii. Cortège des milieux urbanisés

**Définition :** Espèces anthropophiles, cavicoles et/ou opportunistes, pouvant nicher au contact direct des constructions humaines (anfractuosités ou abris divers).

Onze espèces fréquentant le site en période de reproduction appartiennent au cortège des milieux urbanisés. Le tableau suivant liste l'ensemble de ces taxons. En orange figurent les espèces patrimoniales (6), décrites à la suite.

Tableau 46 : Espèces observées sur l'aire d'étude immédiate en période de nidification et appartenant au cortège des milieux urbanisés

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>
Pigeon biset domestique	<i>Columba livia f. domestica</i>	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochrurus</i>
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		

     Espèces patrimoniales.

#### Martinet noir - *Apus apus*

Plus proche cousin des colibris que des hirondelles, le Martinet noir est fréquemment confondu avec ces dernières, en dépit de son plumage uniformément sombre et de son mode de vie strictement aérien : l'espèce ne foule en effet la terre que pour nicher, le plus souvent dans un mur ou sous une toiture. Migrateur transsaharien exclusivement insectivore, le Martinet noir séjourne en Europe d'avril à août. Il est « quasi-menacé » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes.

- Au total, 11 Martinets noirs ont été comptabilisés sur l'AEI, à proximité de villages, au nord et au sud-est de la ZIP. Il n'exploite les aires d'étude que pour le transit et l'alimentation, comme les autres espèces affiliées à ce cortège.

#### Choucas des tours - *Corvus monedula*

Non protégé au niveau national, ce petit Corvidé est toutefois listé « quasi-menacé » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. La population nicheuse française est estimée entre 150 000 et 300 000 couples (2009 - 2012). Le Choucas des tours niche dans diverses cavités, qu'elles soient rupestres, artificielles ou arboricoles.

- Un important regroupement (284 individus) a été vu le 1er juillet 2020 à l'ouest du village de Tillou, au lieu-dit « le Pied de Tillou », à une date classique de dispersion postnuptiale. Les autres mentions de Choucas des tours sont plus sporadiques et concernent des oiseaux erratiques, notés aussi bien au nord qu'au sud de la ZIP. L'espèce est susceptible d'exploiter l'ensemble des milieux ouverts des aires d'étude, pour l'alimentation.

#### Hirondelle rustique - *Hirundo rustica*

Identifiable à ses longs filets et à sa gorge rouge, l'Hirondelle rustique forme de petites colonies associées aux habitats anthropisés (villes, villages, hameaux), avant tout en contexte rural ou périurbain. Elle affectionne bon nombre de milieux ouverts (régions agricoles, pâturages, zones humides...) pour s'alimenter. Elle est très dépendante de l'abondance de ses proies (insectes capturés en vol). La période de nidification s'étale d'avril à août.

Elle est protégée au niveau national et est listée « quasi-menacée » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. L'espèce est en déclin modéré depuis les années 1990, avec un effectif national compris entre 900 000 et 1 800 000 couples.

- L'Hirondelle rustique a été observée dans des hameaux à la périphérie nord de l'AEI (lieux-dits « la Barette » et « Puyberland »), au sud-ouest de celle-ci (Lusseray), et en chasse sur toute la ZIP.

#### Hirondelle de fenêtre - *Delichon urbicum*

Plus urbaine que l'espèce précédente, l'Hirondelle de fenêtre niche généralement sous des avancées de toitures, contrairement à l'Hirondelle rustique qui privilégie les intérieurs (étables, fermes, granges, greniers, etc.) et autres sites abrités (préaux, garages...). Plus petite et plus tardive, elle se nourrit d'insectes également, et hiverne comme elle en Afrique, jusqu'au sud du continent, de septembre à avril. Ses colonies sont souvent plus denses que celles de l'Hirondelle rustique.

Elle possède le même statut que cette dernière (« quasi-menacée » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes), l'espèce accusant un net déclin en France et en Europe, en raison de la raréfaction de ses proies et du manque de sites de nidification.

- On retrouve l'Hirondelle de fenêtre immédiatement au nord de l'AEI, entre les lieux-dits « la Barette » et « Puyberland ». D'une manière générale, l'ensemble des villages bordant le secteur suivi est favorable à la nidification des hirondelles, qui viennent alors traditionnellement chasser les insectes sur l'AEI.

#### Moineau domestique - *Passer domesticus*

Commensal de l'Homme, le Moineau domestique s'installe partout où ce dernier se trouve, aussi bien en ville qu'à la campagne. Il se nourrit surtout de graines et d'insectes. La saison de reproduction commence en mars ; cavicole, le Moineau domestique choisit de préférence une anfractuosité du bâti, ou se glisse sous une toiture ou dans un nichoir. Comme beaucoup d'espèces liées aux cavités anthropiques, l'espèce souffre de la modernisation des infrastructures qui tendent à priver les oiseaux de sites de nidification.

Protégé au niveau national, le Moineau domestique est aussi « quasi-menacé » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. La population nicheuse se stabilise depuis les années 1990 en France, avec un effectif estimé entre 4 000 000 et 7 000 000 de couples (2009 - 2012). Cette régression est principalement due, en campagne, aux manques de ressources alimentaires, entraînant un faible taux de survie des nichées.

- Le Moineau domestique est noté dans les villages tout autour de l'AEI, et ponctuellement au sein de celle-ci, sur laquelle il vient fréquemment s'alimenter.

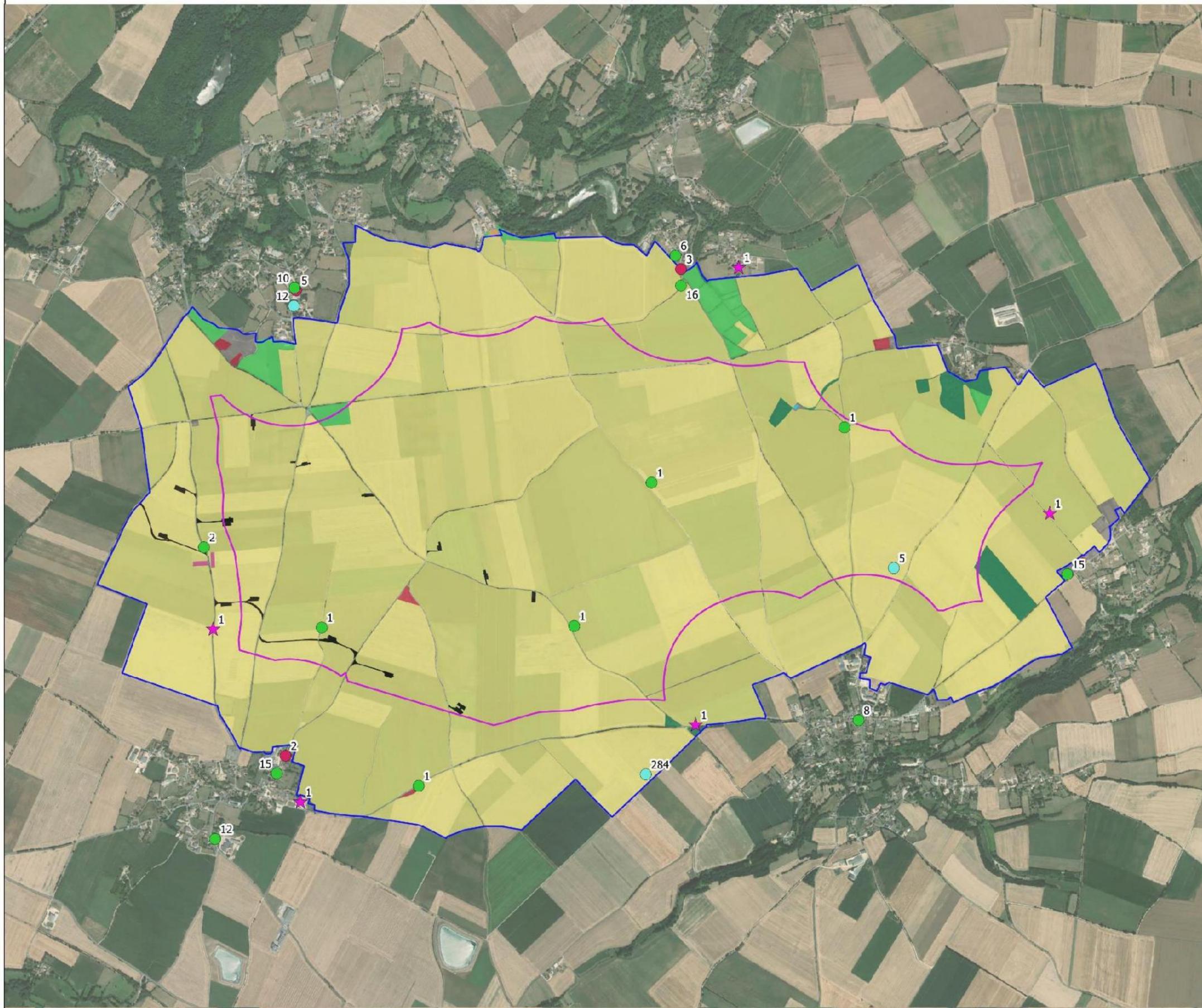
### Effraie des clochers - *Tyto alba*

Cosmopolite, la Chouette effraie est répandue dans toute l'Europe à l'exception des pays nordiques et reliefs montagneux, car elle craint les températures trop froides. C'est un rapace anthropophile qui niche dans diverses infrastructures tranquilles (granges, greniers, bâtiments désaffectés, etc.). Elle fréquente les milieux ouverts et bocagers, où elle chasse principalement des micro-mammifères. L'espèce est sédentaire et revient sur son territoire de nidification d'une année sur l'autre si elle n'est pas dérangée.

Elle est protégée au niveau national et listée « vulnérable » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. La population française est plutôt fluctuante, et est en déclin modéré depuis 1989. Les principales causes de mortalité chez cette espèce sont les collisions routières, les hivers rigoureux et la raréfaction des ressources alimentaires.

- *Au moins 5 Effraies des clochers ont été aperçues en périphérie de la ZIP au cours des prospections consacrées aux rapaces nocturnes et aux Chiroptères. Elles fréquentent préférentiellement les espaces ouverts à proximité des zones bâties qui encerclent l'aire d'étude immédiate, au sein desquels elle niche probablement.*

# Observation de l'avifaune patrimoniale - Cortège des milieux urbanisés (stationnements)



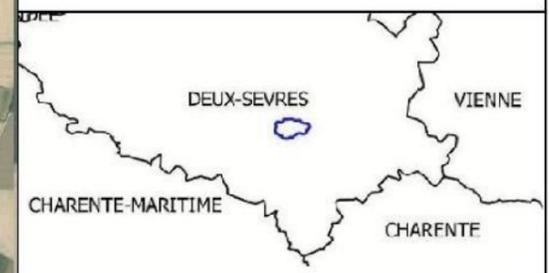
- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP

### Stationnements des espèces patrimoniales

- Choucas des tours
- Hirondelle rustique
- Moineau domestique
- ★ Effraie des clochers

### Typologie simplifiée des habitats

- Aménagements de parcs éoliens
- Boisements
- Cultures
- Jardins
- Plans d'eau
- Plantations, vergers
- Prairies
- Habitations
- Vignes

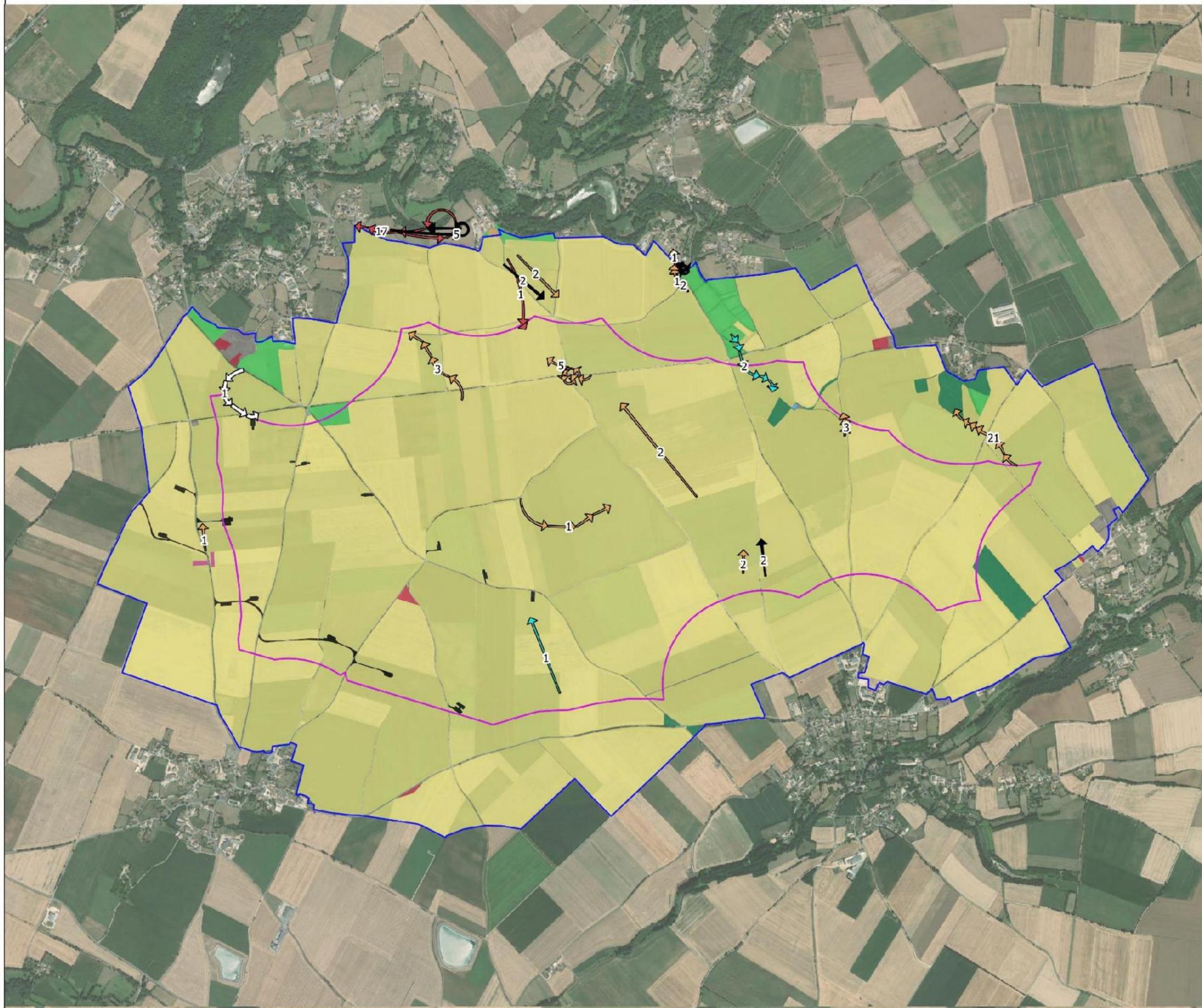


**Projet éolien des Genêts (79)**  
**Cortège des milieux urbanisés (1)**

N° CARTE	CCM_M_L_URB
FORMAT	A3
ECHELLE	1/21 000
COORDS	193
DATE	09/06/2020
© WORLD ORTHO, NCA Environnement	



Observation de l'avifaune patrimoniale - Cortège des milieux urbanisés (déplacements)



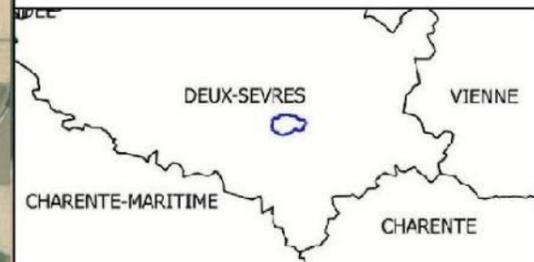
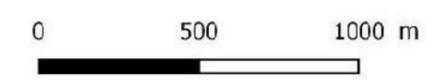
- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP

Déplacements des espèces patrimoniales

- Choucas des tours
- Hirondelle de fenêtre
- Hirondelle rustique
- Martinet noir
- Effraie des clochers

Typologie simplifiée des habitats

- Aménagements de parcs éoliens
- Boisements
- Cultures
- Jardins
- Plans d'eau
- Plantations, vergers
- Prairies
- Habitations
- Vignes



Projet éolien des Genêts (79)  
Cortège des milieux urbanisés (2)

N° CARTE - CCM_MIL_URB	
FORMAT - A3	FCHFI IF - 1/21 000
COORDS - L95	DATE - 09/09/2020
© WORLD GRIHU, NCA Environnement	



## VII. 4. d. iii. Cortège des milieux arborés

**Définition :** Ce vaste cortège regroupe des espèces ayant besoin d'une strate végétale plus ou moins haute (buissonnante, arbustive ou arborée) pour se reproduire. Les nids peuvent être construits au sein même de la végétation (rapaces, Corvidés...), au pied de celle-ci (Alouette lulu, Engoulevent...) ou encore dans une cavité arboricole (mésanges, pics...).

**Quarante-deux espèces** fréquentant le site en période de reproduction appartiennent au cortège des milieux arborés. Le tableau suivant récapitule l'ensemble de ces taxons. En orange figurent les espèces patrimoniales (14), décrites à la suite. Enfin, les espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » (4) sont listées en gras.

Tableau 47 : Espèces observées sur l'aire d'étude immédiate en période de nidification et appartenant au cortège des milieux arborés

Nom commun	Nom scientifique	Nom commun	Nom scientifique
<b>Bondrée apivore</b>	<b><i>Pernis apivorus</i></b>	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	<b><i>Circaetus gallicus</i></b>	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>
<b>Milan noir</b>	<b><i>Milvus migrans</i></b>	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Faucon crécerelle	<i>Falco naumanni</i>	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	<b>Pie-grièche écorcheur</b>	<b><i>Lanius collurio</i></b>
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>
Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	Rosignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Pic vert	<i>Picus viridis</i>
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>

  Espèces patrimoniales.

**En gras :** Espèces inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux ».

 Bondrée apivore - *Pernis apivorus*

La Bondrée apivore est un rapace diurne de taille moyenne, morphologiquement proche de la Buse variable, nettement plus familière. Migratrice transsaharienne stricte, la Bondrée n'est présente en Europe que de mai à septembre : sa ressource alimentaire (insectes hyménoptères surtout) disparaît durant la « mauvaise » saison. Ce rapace discret se reproduit exclusivement en milieu forestier, et se remarque surtout à ses vols de parade, observables au cœur de l'été.

En dépit de fluctuations interannuelles, la Bondrée apivore semble accuser un déclin à l'échelle nationale depuis le début des années 2000.

- *Un individu a été observé en vol en direction de l'AEI, entre Lusseray et Tillou, le 1er juillet 2020. L'espèce recherchera des boisements peu dérangés en marge de l'aire d'étude pour nidifier. Seuls certains reliquats boisés présents sur l'AEI (partie nord-est notamment) sont favorables pour la chasse.*

 Circaète Jean-le-Blanc - *Circaetus gallicus*

Ce rapace massif, consommateur quasi-exclusif de reptiles (y compris des serpents venimeux), se reconnaît facilement à son dessous très clair et à son comportement de vol (en stationnaire). Il peut atteindre 1,80 m d'envergure. Peu fréquent sauf dans le sud de la France, le Circaète, plutôt thermophile, prospecte d'immenses territoires de chasse, plus ou moins ouverts, mais nidifie dans des boisements relativement denses et tranquilles. Il arrive en France courant mars et repart entre août et octobre pour hiverner en Afrique.

Entre 2000 et 2012, la population nicheuse nationale de Circaètes est estimée à 2 500 - 3 300 couples.

- *Un Circaète a été noté sur l'AEI (en direction de la ZIP) le 1er juillet 2020. Le secteur suivi présente localement un potentiel favorable pour l'alimentation (lézards et serpents), mais pas pour la reproduction.*

 Milan noir - *Milvus migrans*

Le Milan noir est un rapace migrateur présent en France de mars à septembre. Les couples semblent fidèles à leur territoire, réutilisant fréquemment le même nid ou, par opportunisme, le nid abandonné d'une autre espèce. Celui-ci est construit dans de grands arbres, surtout dans les bois riverains de zones humides, mais aussi en pleine campagne. La reproduction démarre peu de temps après les cantonnements (avril). On observe fréquemment les Milans noirs en chasse au-dessus des parcelles en cours de fauche ou de moisson : ils sont en effet attirés par la biomasse (micromammifères notamment) délogée par les engins agricoles.

Espèce protégée au niveau national, elle est inscrite à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » et est non menacée au niveau régional en période de nidification. La population nicheuse de Milans noirs au niveau national est estimée entre 25 700 et 36 200 couples, et est en augmentation modérée sur la période 2000 - 2012. La population nicheuse du Poitou-Charentes est estimée quant à elle à 1 000 - 2 000 couples en 2015.

- *Prédateur opportuniste, le Milan noir inspecte l'AEI et la ZIP dans son ensemble : des individus sont mentionnés en chasse in situ entre avril et juillet 2020. Les aires d'étude, largement dominées par les openfields, constituent un vaste domaine de chasse pour le Milan noir, qui peut se reproduire à proximité (boisements de taille variable).*

### Tourterelle des bois - *Streptopelia turtur*

La Tourterelle des bois est une migratrice tardive qui hiverne en Afrique subsaharienne. Elle arrive en Europe à partir d'avril. La fin mai et le début juin sont les temps forts de la ponte, mais les œufs peuvent être déposés jusqu'en septembre. Cette espèce fréquente des paysages diversifiés, semi-ouverts avec des haies, arbres ou boisements favorables à sa nidification. Elle se nourrit principalement de graines, et plus rarement de fruits et d'insectes.

L'espèce, non protégée, est en déclin modéré depuis 1989, et aurait diminué de 50 % entre 1970 et 1990. La population nicheuse française est estimée, entre 2009 et 2012, à 300 000 - 500 000 couples. Les principales raisons de ce déclin sont la dégradation de ses habitats de reproduction liée aux pratiques agricoles (arrachage des haies), et la pression cynégétique. Elle est listée comme « vulnérable » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes.

- Conformément à ses exigences écologiques, la Tourterelle des bois colonise les linéaires de haies, boisements et bocages relictuels, sur l'ensemble de l'AEI. Ces habitats sont tout à fait propices à sa nidification ; en parallèle, l'espèce arpente toutes sortes d'espaces ouverts à proximité, pour se nourrir.

### Faucon crécerelle - *Falco tinnunculus*

Il fréquente tous types de milieux ouverts à semi-ouverts, pourvus qu'ils présentent des zones herbacées abritant ses proies (micromammifères avant tout). Partiellement cavicole, et originellement rupestre, il niche dans des arbres, cavités de falaises, anciens nids de Corvidés, pylônes, ou tout autre édifice comportant des anfractuosités (trous, fissures) assez grandes pour accueillir sa nichée. Il se nourrit de campagnols en majorité, mais aussi d'autres petits mammifères, reptiles, petits oiseaux, vers et insectes.

Espèce protégée au niveau national, elle est listée comme « quasi-menacée » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. La population nicheuse française est en déclin modéré (2000 - 2012) et est estimée entre 68 000 et 84 000 couples. On en dénombre entre 3 200 et 10 600 couples en Poitou-Charentes.

- Petit rapace relativement ubiquiste, le Faucon crécerelle s'observe sur l'ensemble des aires d'étude, aussi bien près des villages qu'en pleine campagne, arborée ou non. L'espèce niche par ailleurs de façon certaine sur l'AEI : des jeunes ont en effet été vus sur la ZIP, au nord de Tillou (lieu-dit « les Châteliers »), le 2 juillet 2020. D'une manière générale, le contexte paysager et trophique de l'AEI est en adéquation avec les besoins de ce faucon.

### Faucon hobereau - *Falco subbuteo*

Le Faucon hobereau fréquente des habitats alternant divers milieux ouverts ou semi-ouverts (cultures, prairies, bocages, landes...) et fermés (massifs forestiers). Il se nourrit d'insectes volants, de passereaux et de Chiroptères. Il niche dans de grands arbres, réutilisant les anciens édifices de Corvidés. Sa nidification débute en juin, pour un envol des jeunes en juillet-août. L'espèce hiverne de septembre à avril en Afrique.

Protégé au niveau national, ce faucon est listé comme « quasi-menacé » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de Poitou-Charentes. La population nicheuse (estimée entre 11 600 et 15 600 couples) est en augmentation modérée entre 2000 et 2012. Sa protection et l'interdiction de certains produits chimiques en agriculture y sont pour beaucoup dans la survie de l'espèce au niveau national.

- Un individu a été vu le 3 juin 2020 au sud de l'AEI, en vol vers Luché-sur-Brioux, entre Lusseray et Tillou.

### Chardonneret élégant - *Carduelis carduelis*

Petit fringille coloré, facilement identifiable, le Chardonneret élégant exploite une grande diversité d'habitats avec une préférence pour les paysages dominés par une mosaïque de boisements épars et de milieux ouverts. Son régime alimentaire, très généraliste, comprend des fruits, des graines et des insectes. Il se reproduit dans toute la France.

Protégé au niveau national, le Chardonneret élégant est listé comme « quasi-menacé » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. Espèce en déclin modéré entre 1989 et 2012, celui-ci s'accroît depuis les années 2000 (- 44 % entre 2003 et 2013).

- Le Chardonneret élégant a été contacté dans l'AEI, en-dehors de la ZIP, au nord de Lusseray (« le Grand Ormeau », « la Barette »), mais aussi au sud de Puyberland, sur un reliquat bocager particulièrement intéressant pour l'espèce, et l'avifaune des milieux arborés en général.

### Fauvette grisette - *Sylvia communis*

La Fauvette grisette, fréquente les habitats broussailleux et assez ouverts (bocages, jeunes plantations, friches herbeuses). Elle niche près du sol, dans un buisson. Dès le mois de mai et jusqu'à juillet, la femelle pond. Elle peut également nicher dans le colza.

Cette espèce, protégée au niveau national, est listée comme « quasi-menacée » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. La population nicheuse française est considérée comme stable depuis les années 2000 après avoir subi un déclin modéré entre 1989 et 2012.

- Très commune, la Fauvette grisette peuple la ZIP et sa périphérie de façon relativement homogène ; elle est typiquement observée le long des voies agricoles ou dans des habitats buissonnants, épars ou linéaires.

### Grive draine - *Turdus viscivorus*

Inféodée aux arbres, la Grive apprécie particulièrement l'association de boisements (pour la nidification) et d'espaces plus ouverts (pour l'alimentation). Elle consomme des insectes, vers de terre, fruits et baies. Elle niche dans toute la France, à l'exception des plaines agricoles du Gard et de l'Hérault. La saison de nidification débute vers la mi-mars et se prolonge jusqu'à la fin juillet.

Cette grande grive, bien que chassable, est listée comme « quasi-menacée » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de Poitou-Charentes. La population nicheuse française est estimée entre 300 000 et 500 000 couples (2009 - 2012) et est jugée en déclin modéré (1898 - 2012).

- La Grive draine est retrouvée au nord-ouest de Tillou (« la Barrière ») et au nord de l'AEI (« la Bouchonnerie »). Localement, l'habitat lui est favorable pour sa nidification (cas des prairies bocagères de Puyberland, par exemple). Elle peut, en outre, venir s'alimenter régulièrement sur l'AEI, notamment le long des lisières arborées et dans les espaces prairiaux, friches ou jachères, et labours.

### Grosbec casse-noyaux - *Coccothraustes coccothraustes*

Le Grosbec casse-noyaux est le plus gros des fringilles (passereaux granivores) observables en France en période de nidification. Il porte bien son nom, puisque son bec apparaît disproportionné comparé à ceux de ses proches parents. Avec celui-ci, il est capable de briser des noyaux de cerise, en exerçant sur eux une pression de plus de 50 kg. Son régime alimentaire se compose donc de graines, fruits et baies, mais aussi d'insectes. Très farouche et discret, difficile à observer, il habite les milieux forestiers dominés par les feuillus, et plus marginalement, les grands parcs et jardins.

Malgré de fortes variations inter-annuelles, les populations de Grosbecs auraient tendance à augmenter en France. Il reste toute de même « quasi-menacé », d'après la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes.

- *L'espèce n'a été contactée qu'une seule fois sur l'aire d'étude immédiate, le 24 juin 2020 au nord-est de Tillou, entre « la Brousse » et « les Bounotteries ». Quoiqu'il puisse s'agir d'un individu erratique, le Grosbec, aux mœurs très discrètes, passe aisément inaperçu en pleine période de reproduction.*

### Linotte mélodieuse - *Linaria cannabina*

C'est l'un des oiseaux les plus emblématiques des milieux agricoles (présentant un maillage de haies important). Elle niche dans tout le pays, dans des milieux ouverts à couvert herbacés ras. Elle s'alimente de graines, mais aussi d'insectes. Grégaires même en période de nidification, les Linottes forment des colonies lâches et assez mobiles. La première ponte a lieu à la fin avril, puis une seconde intervient au cours du mois de juin. Les pontes de remplacement sont fréquentes, se prolongeant jusqu'à la fin du mois de juillet.

Espèce protégée au niveau national, elle est listée comme « quasi-menacée » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes.

En France comme en Europe, la Linotte mélodieuse accuse un déclin modéré (500 000 à 1 000 000 de couples entre 2009 et 2012), principalement dû aux changements des pratiques agricoles, notamment l'intensification de la céréaliculture, et l'utilisation d'intrants chimiques.

- *La Linotte mélodieuse a été observée sur l'ensemble de l'AEI, et notamment sur la ZIP où elle constitue de petites bandes erratiques qui se nourrissent dans divers milieux ouverts, cultivés ou non. Des constructions de nids ont été notées sur place, dans des habitats favorables (broussailles, linéaires de haies, etc.).*

### Verdier d'Europe - *Carduelis chloris*

Commensal de l'Homme, le Verdier est commun dans la plupart des habitats arborés semi-ouverts. Il est granivore, mais peut aussi consommer des fruits et des baies, ainsi que des insectes. Le nid est construit dans un arbre. La nidification a lieu de fin avril à juillet.

Espèce protégée au niveau national, elle est listée comme « quasi-menacée » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes. Le Verdier accuse un déclin modéré au niveau national (1 à 2 millions de couples entre 2009 et 2012), principalement en réponse à l'usage des pesticides et à l'intensification agricole.

- *A l'image de la Linotte, le Verdier d'Europe se montre sur toute l'AEI. Plus lié aux arbres que celle-ci, il s'observe surtout le long des haies qui bordent les voies agricoles, et qui peuvent servir de supports pour la ponte ; çà et là, on le retrouve aussi en zone ouverte, où il s'alimente.*

### Pie-grièche écorcheur - *Lanius collurio*

La Pie-grièche écorcheur est un passereau migrateur qui arrive en France pour sa saison de reproduction courant mai. Elle a besoin de milieux ouverts riches en proies et d'un maillage de haies pour nicher. C'est le mâle qui choisit l'emplacement du nid, qu'il construira avec sa partenaire. Assez rapidement après l'émancipation des jeunes débutera la migration postnuptiale en direction de l'Afrique, dès le mois de septembre. La Pie-grièche écorcheur n'a le temps d'élever qu'une seule nichée par an.

Elle est protégée au niveau national et inscrite à l'annexe I de la Directive « Oiseaux ». Elle est assez commune en France, bien que ses effectifs soient fluctuants d'une année à l'autre depuis les années 2000. Ces derniers sont estimés entre 100 000 et 200 000 couples (2009 - 2012) au niveau national. En Poitou-Charentes, elle est « quasi-menacée » et on estime le nombre de couples nicheurs entre 1 380 et 2 350 couples.

- *Inféodée aux haies, la Pie-grièche écorcheur s'observe préférentiellement sur des linéaires multi-strates ou arbustifs, au sein de la ZIP (plusieurs contacts autour du lieu-dit « les Vigelottes ») ou à la limite ouest de l'AEI, entre Lusseray et la Barette. Quoiqu'assez fragmenté, le réseau de haies et restes bocagers de l'aire d'étude immédiate est tout à fait propice à sa nidification.*

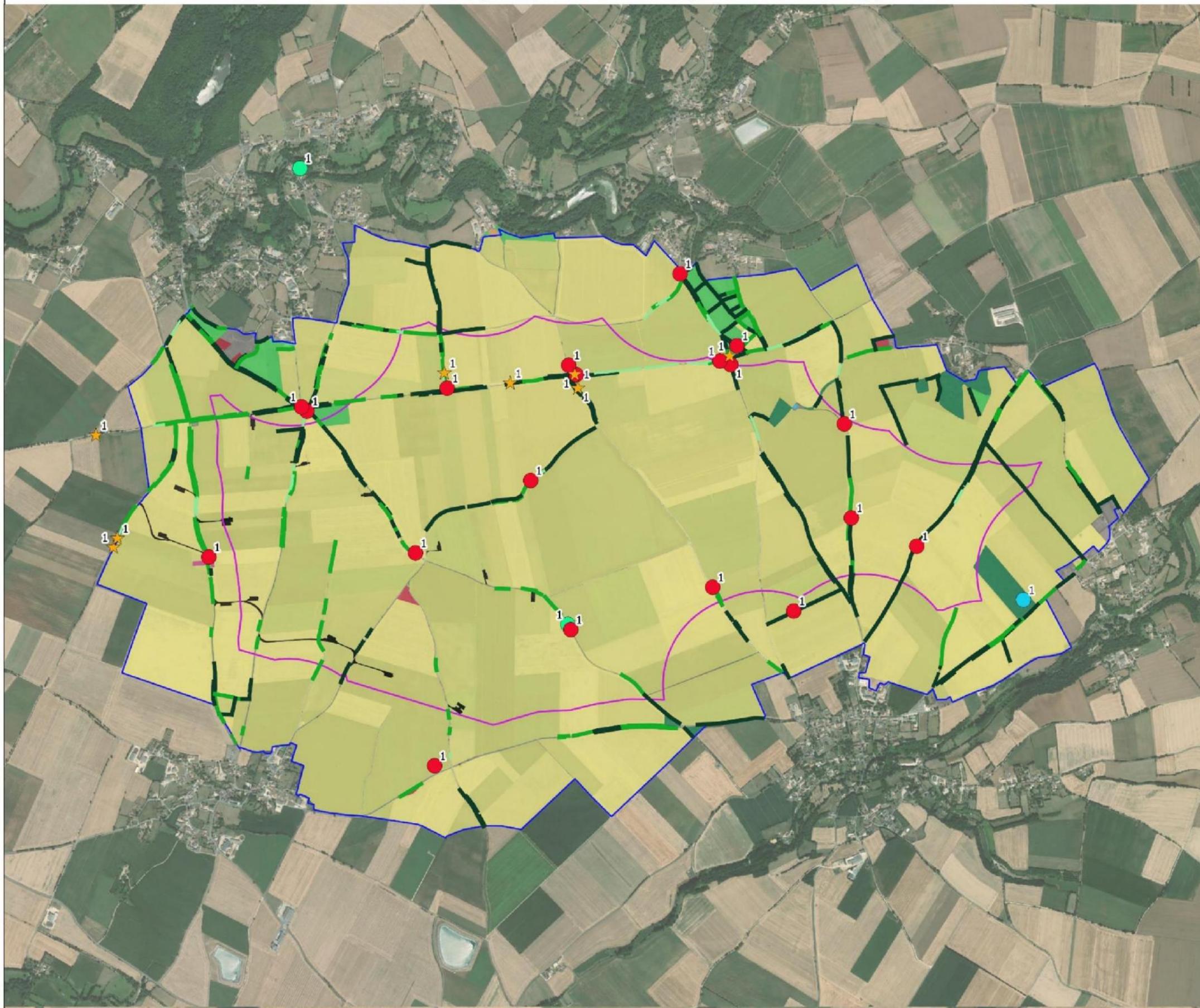
### Chevêche d'Athéna - *Athene noctua*

Elle occupe toute l'Europe et fréquente des milieux très variés, mais nécessitant toujours la présence de cavités (tronc creux, nichoirs, vieux bâtiments, anfractuosités dans la roche, un mur...) et des zones ouvertes pour chasser (majoritairement des insectes et micromammifères, parfois aussi des oiseaux, reptiles et amphibiens). La Chevêche est strictement sédentaire : elle utilise son habitat aussi bien en période de reproduction qu'en hiver. Celui-ci doit donc être riche en ressources alimentaires pour subvenir à ses besoins tout au long de l'année, et ce à la fois pour le couple, mais aussi pour les jeunes. La dispersion de ces derniers s'effectue généralement dans un rayon très proche de l'endroit qui les a vu naître (1 à 10 km en moyenne).

Espèce protégée au niveau national, elle est listée comme « quasi-menacée » sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de Poitou-Charentes. La population nationale est estimée entre 11 000 et 50 000 couples et semble être stable, en dépit de la raréfaction de ses proies et de ses habitats. Au niveau régional, la population nicheuse est estimée entre 2 700 et 3 900 couples.

- *Plusieurs Chevêches ont été contactées en marge de la zone d'implantation potentielle, au nord de celle-ci (entre les lieux-dits « la Barette » et « Puyberland ») et au sud, entre Lusseray et Sompt, ce qui suggère une nidification dans ces différents hameaux ou à proximité. De par ses caractéristiques écologiques (vastes ensembles agricoles), l'AEI est utilisée principalement pour l'alimentation ou le transit.*

# Observation de l'avifaune patrimoniale - Cortège des milieux arborés (1)





- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP

**Stationnements des espèces patrimoniales**

- Fauvette grisette
- Grive draine
- Grosbec casse-noyaux
- ★ Pie-grièche écorcheur

**Typologie simplifiée des habitats**

- Aménagements de parcs éoliens
- Boisements
- Cultures
- Jardins
- Plans d'eau
- Plantations, vergers
- Prairies
- Habitations
- Vignes

**Typologie des haies**

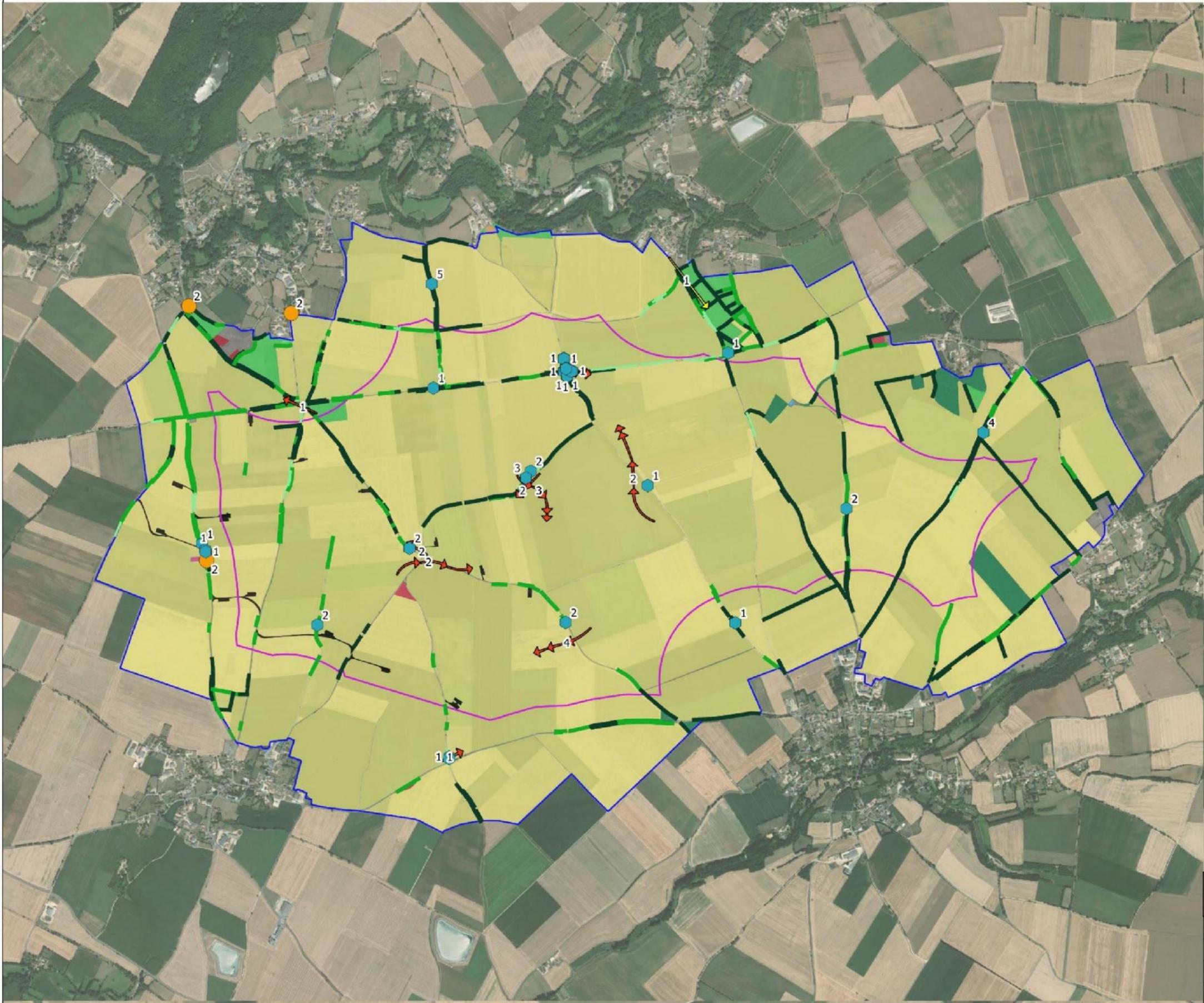
- Haies multi-strates
- Haies arbustives
- Haies relictuelles arborées
- Haies rectangulaires basses
- Haies relictuelles
- Haies rectangulaires basses avec arbres

0 500 1000 m





Observation de l'avifaune patrimoniale - Cortège des milieux arborés (2)





- Aire d'étude immédiate - AEI
- Zone d'implantation potentielle - ZIP

**Avifaune patrimoniale**

- Chardonneret élégant
- Linotte mélodieuse
- Chardonneret élégant
- Linotte mélodieuse

**Typologie simplifiée des habitats**

- Aménagements de parcs éoliens
- Boisements
- Cultures
- Jardins
- Plans d'eau
- Plantations, vergers
- Prairies
- Habitations
- Vignes

**Typologie des haies**

- Haies multi-strates
- Haies arbustives
- Haies relictuelles arborées
- Haies rectangulaires basses
- Haies relictuelles
- Haies rectangulaires basses avec arbres

0      500      1000 m



